

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

Séance du 10 décembre 2020

2020/1848

Convocation envoyée aux délégués
communautaires le :

4 décembre 2020

Nombre de délégués

En exercice : 46

Présents : 42

Votants : 45

Résultats des votes :

Lissage des tarifs :

Voix « pour » : 45

Augmentation 0.7 €/m3 :

Voix « pour » : 44

Voix « contre » : 1

Gratuité Services Communautaires :

Voix « pour » : 45

Tarif eau consommée Mairies :

Voix « pour » : 45

L'an deux mille vingt, le dix décembre, à vingt heure trente,
le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à BONNEVAL, sous
la présidence de Monsieur Joël BILLARD, Président.

Mr Eric JUBERT est élu Secrétaire de Séance par 44 voix pour et 1 voix contre (Mr
ROULLEE).

Etaient présents :

Mr Jean-Marc PETIT -ALLUYES-,	Mr Guy BEAUREPERE -DANGEAU-,
Mr Michel MARTIN -ALLUYES-,	Mme Mariette GOUGET -DANGEAU-,
Mme HARDY Laure -ALLUYES-,	Mr Bernard GOUIN -FLACEY-,
Mr Joël BILLARD -BONNEVAL-,	Mr David LEGRAND -LE GAULT ST DENIS-,
Mme Danielle BORDES -BONNEVAL-,	Mr Julien COLLAS -LE GAULT ST DENIS-,
Mr Eric JUBERT -BONNEVAL-,	Mr Benoist MOREAU -LE GAULT ST DENIS-,
Mme Dominique FRICHOT -BONNEVAL-,	Mr Bruno LHOSTE -MONTBOISSIER-,
Mr Jean-Michel LAMY -BONNEVAL-,	Mr Gilles ROUSSELET -MONTCHARVILLE-,
Mme Sylvie GOUSSARD -BONNEVAL-,	Mr Alain ROULLEE -MORIERS-,
Mme Evelyne RAPP-LEROY -BONNEVAL-,	Mr Denis GOUSSU -NEUVY EN DUNOIS-,
Mme Marie-Christine NORMAND -BONNEVAL-,	Mr Joël LAMY -PRE ST EVROULT-,
Mr Guy MOUTET -BONNEVAL-,	Mr Jean-Louis HY -PRE ST MARTIN-,
Mr Jean-Pierre HUBERT-DIGER -BONNEVAL-,	Mme Nicole HUBERT-DIGER -ST MAUR/LE LOIR-,
Mr Patrick JEANNE -BONNEVAL-,	Mr Bernard GUILLAUMIN -ST MAUR/LE LOIR-,
Mme Stéphanie MARTIN -BONNEVAL-,	Mr Jean-Marc VANNEAU -SANCHEVILLE-,
Mr Benoit GESLIN -BOUVILLE-,	Mr Eric FALLOU -SANCHEVILLE-,
Mr Frédéric LECOEUR -BOUVILLE-,	Mr Denis LEGRAIS -SANCHEVILLE-,
Mr Jack DAZARD -BULLAINVILLE-,	Mr Daniel BERTHOME -SAUMERAY-,
Mr Patrick CHARPENTIER -DANCY-,	Mr Guillaume ROGER DE CAMPAGNOLLE -SAUMERAY-,
Mr Olivier HOUDY -DANGEAU-,	Mr Michel GIRARD -TRIZAY LES BONNEVAL-,
Mme Cécile CORBEL -DANGEAU-	Mr Dominique IMBAULT -VILLIERS-ST-ORIEN-

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

Mr Pascal LHOSTE -BONNEVAL- donne pouvoir à Mr JM LAMY,
Mr Jean-Philippe GIRAUD -BONNEVAL- donne pouvoir à Mr JUBERT,
Mme Claire DURAND-BONNEVAL- donne pouvoir à Mr BILLARD.

Etaient absents et excusés :

Mme Brigitte DUFER -BONNEVAL-,

Etaient absents :

Objet :

TARIFS 2021 DE L'EAU

TARIFS DE L'EAU

Vu les articles L.2224-12-4 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Considérant que les factures d'eau comprennent un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume en fonction des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement, notamment du nombre de logements desservis.

Considérant qu'il convient d'approuver les tarifs de l'eau 2021 à compter du 1^{er} janvier 2021 pour l'année 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- A l'unanimité le lissage du tarif de l'eau sur 3 ans (2021 à 2023), à compter du 1^{er} janvier 2021, auquel s'ajoute la TVA à 5.5 %, comme suit :

Lissage des tarifs de l'eau sur 3 ans entre 2021 et 2023					
Communes	Tarifs Eau 2020 en € H.T.	Tarifs Eau 2021 en € H.T.	Tarifs Eau 2022 en € H.T.	Tarifs Eau 2023 en € H.T.	Différence entre le tarif 2020 et 1,93€
ALLUYES	2,00 €	1,98 €	1,95 €	1,93 €	- 0,07 €
BONNEVAL	2,00 €	1,98 €	1,95 €	1,93 €	- 0,07 €
BOUVILLE	2,88 €	2,56 €	2,25 €	1,93 €	- 0,95 €
BULLAINVILLE	1,50 €	1,64 €	1,79 €	1,93 €	0,43 €
DANCY	1,47 €	1,62 €	1,78 €	1,93 €	0,46 €
DANGEAU	1,70 €				
FLACEY	1,88 €	1,90 €	1,91 €	1,93 €	0,05 €
LE GAULT STDENIS	1,50 €	1,64 €	1,79 €	1,93 €	0,43 €
MONTHARVILLE	2,05 €	2,01 €	1,97 €	1,93 €	- 0,12 €
MONTBOISSIER	1,82 €	1,86 €	1,89 €	1,93 €	0,11 €
MORIERS	2,11 €	2,05 €	1,99 €	1,93 €	- 0,18 €
NEUVY EN DUNOIS	1,60 €	1,71 €	1,82 €	1,93 €	0,33 €
PRE SAINT EVROULT	2,80 €	2,51 €	2,22 €	1,93 €	- 0,87 €
PRE SAINT MARTIN	1,85 €	1,88 €	1,90 €	1,93 €	0,08 €
SAINT MAUR SUR LE LOIR	1,57 €	1,69 €	1,81 €	1,93 €	0,36 €
SANCHEVILLE	1,75 €	1,81 €	1,87 €	1,93 €	0,18 €
SAUMERAY	1,78 €	1,83 €	1,88 €	1,93 €	0,15 €
TRIZAY LES BONNEVAL	1,85 €	1,88 €	1,90 €	1,93 €	0,08 €
VILLIERS SAINT ORIEN	1,58 €	1,70 €	1,81 €	1,93 €	0,35 €

- Par 44 voix pour et 1 voix contre (Mr CHARPENTIER), l'augmentation de 0.07 €/m³ pour l'année 2021.